

**Liste des secteurs par lot  
BENEF 2009  
EuropeAid/127054/C/SER/Multi**

**Table des matières**

- Lot 1: Développement rural**
- Lot 2: Transport et infrastructures**
- Lot 3: Télécommunications et technologies de l'information**
- Lot 4: Énergie et sûreté nucléaire**
- Lot 5: Conférences**
- Lot 6: Environnement**
- Lot 7 : Gouvernance et affaires intérieures**
- Lot 8: Santé**
- Lot 9: Culture, Éducation, Emploi et affaires sociales**
- Lot 10: Commerce, normes et secteur privé**
- Lot 11: Macroéconomie, statistiques, finances publiques**
- Lot 12 : Aide humanitaire, gestion des crises  
et assistance post-cris**

## **LISTE DES SECTEURS**

CONTRAT-CADRE BENEf 2009 – EuropeAid /127054/C/SER/Multi

### **Lot 1: Développement rural**

#### **A. EXPERTISE COMMUNE À TOUS LES LOTS**

L'expertise devra, au minimum, couvrir l'ensemble du cycle de projet :

- a) identification et préparation / formulation du programme / projet,
- b) mise en œuvre du programme / projet,
- c) préparation des Termes de Référence (services) ou des annexes techniques (travaux, fournitures, ...) ou évaluation des offres (passation de marchés),
- d) évaluation des propositions de subvention,
- e) évaluations (ex-ante, intermédiaires, ex-post, etc.), suivi

ainsi qu'un certain nombre d'aspects horizontaux:

- f) politiques et réformes (inter)sectorielles,
- g) macroéconomie,
- h) gestion des fonds publics,
- i) législation, réglementations et application de la loi,
- j) rapprochement de la législation,
- k) renforcement institutionnel,
- l) formation / recherche,
- m) actions de sensibilisation (y compris l'information et la communication)

#### **B. DESCRIPTION TECHNIQUE**

1. Production agricole primaire de l'agriculture, y compris horticulture
2. Gestion et exploitation forestière
3. Aménagement du territoire (réforme agraire, planification foncière et restructuration des exploitations)
4. Infrastructures rurales, y compris irrigation et drainage
5. besoins en équipement (matériel agricole, laboratoires ...)
6. Protection des cultures et contrôle des maladies
7. Production et santé animales
8. Production agricole et commercialisation (y compris les coopératives)
9. Sécurité alimentaire
10. Sécurité alimentaire

## **LISTE DES SECTEURS**

CONTRAT-CADRE BENEFC 2009 – EuropeAid /127054/C/SER/Multi

### **Lot 2 : Transport et infrastructure**

#### **A. EXPERTISE COMMUNE À TOUS LES LOTS**

L'expertise devra, au minimum, couvrir l'ensemble du cycle de projet :

- a. identification et préparation / formulation du programme / projet,
- b. mise en œuvre du programme / projet,
- c. préparation des Termes de Référence (services) ou des annexes techniques (travaux, fournitures, ...) ou évaluation des offres (passation de marchés),
- d. évaluations (ex-ante, intermédiaires, ex-post, etc.), suivi

ainsi qu'un certain nombre d'aspects horizontaux:

- e. politiques et réformes (inter)sectorielles,
- f. macroéconomie,
- g. gestion des fonds publics,
- h. législation, réglementations et application de la loi,
- i. rapprochement de la législation,
- j. renforcement institutionnel,
- k. formation / recherche,
- l. actions de sensibilisation (y compris l'information et la communication)

#### **B. DESCRIPTION TECHNIQUE**

1. Routes / ouvrages d'art
2. Chemins de fer
3. Ports et infrastructures fluviales
4. Aéroports et trafic aérien
5. Infrastructures intermodales
6. Sécurité des transports
7. Bâtiments (hôpitaux, écoles, structures administratives et industrielles, ...)
8. Adduction d'eau et assainissement
9. Installations d'élimination et de traitement des déchets solides
10. Résolution de conflits/litiges en matière d'ingénierie et de construction

## **LISTE DES SECTEURS**

CONTRAT-CADRE BENEf 2009 – EuropeAid /127054/C/SER/Multi

### **Lot 3 : Télécommunication et technologie de l'information**

#### **A. EXPERTISE COMMUNE À TOUS LES LOTS**

- a. L'expertise devra, au minimum, couvrir l'ensemble du cycle de projet :
- b. identification et préparation / formulation du programme / projet,
- c. mise en œuvre du programme / projet,
- d. préparation des Termes de Référence (services) ou des annexes techniques (travaux, fournitures, ...) ou évaluation des offres (passation de marchés),
- e. évaluation des propositions de subvention,
- f. évaluations (ex-ante, intermédiaires, ex-post, etc.), suivi

ainsi qu'un certain nombre d'aspects horizontaux:

- g. politiques et réformes (inter)sectorielles,
- h. macroéconomie,
- i. gestion des fonds publics,
- j. législation, réglementations et application de la loi,
- k. rapprochement de la législation,
- l. renforcement institutionnel,
- m. formation / recherche,
- n. actions de sensibilisation (y compris l'information et la communication)

#### **B. DESCRIPTION TECHNIQUE**

##### **A. Télécommunications**

1. Téléphonie (urbaine et rurale)
2. Radiodiffusion, Télévision
3. Transmission de données
4. Réseau multimédia
5. Systèmes de navigation, Systèmes de localisation et de surveillance (terrestre et maritime)

##### **B. Observation de la terre**

6. Observation de la terre

##### **C. Technologie de l'information, applications**

7. Plateformes: matériel, software, networks; applications: programmes applicatifs, système d'aide à la décision (SAD)/Management information systems (MIS)/bases de données etc.
8. Système de l'information en tant qu'outil pour l'atténuation de la pauvreté, téléphonie rurale, télé-centres communautaires etc.
9. Système de l'information en tant qu'outil de gestion des connaissances
10. Système d'information pour la gestion des finances publiques (ex. gestion intégrée du système d'informations financières)

## **LISTE DES SECTEURS**

CONTRAT-CADRE BENEf 2009 – EuropeAid /127054/C/SER/Multi

### **Lot 4 : Energie et sûreté nucléaire**

#### **A. EXPERTISE COMMUNE À TOUS LES LOTS**

L'expertise devra, au minimum, couvrir l'ensemble du cycle de projet :

- a. identification et préparation / formulation du programme / projet,
- b. mise en œuvre du programme / projet,
- c. préparation des Termes de Référence (services) ou des annexes techniques (travaux, fournitures, ...) ou évaluation des offres (passation de marchés),
- d. évaluations (ex-ante, intermédiaires, ex-post, etc.), suivi

ainsi qu'un certain nombre d'aspects horizontaux:

- e. politiques et réformes (inter)sectorielles,
- f. macroéconomie,
- g. gestion des fonds publics,
- h. législation, réglementations et application de la loi,
- i. rapprochement de la législation,
- j. renforcement institutionnel,
- k. formation / recherche,
- l. actions de sensibilisation (y compris l'information et la communication)

#### **B. DESCRIPTION TECHNIQUE**

1. Combustibles fossiles (pétrole, gaz, charbon)
2. Hydraulique
3. Renouvelable
4. Sûreté nucléaire (opération des centrales nucléaires, sûreté de conception, mesures de sauvegarde, non-prolifération, déchets radioactifs, préparation des émergences hors-site, démantèlement)

## **LISTE DES SECTEURS**

CONTRAT-CADRE BENEFC 2009 – EuropeAid /127054/C/SER/Multi

### **Lot 5 : Conférences**

#### **A. EXPERTISE COMMUNE À TOUS LES LOTS**

Ne s'applique pas

#### **B. DESCRIPTION TECHNIQUE**

Organisation et logistique de :

1. Conférences
2. Séminaires
3. Réunions
4. Formation
5. Visites d'étude

Les services en question doivent inclure la réservation de billets d'avion, l'aide à l'obtention d'un visa, les réservations d'hôtel, les transferts locaux, la réservation de salles de conférence, l'organisation de l'interprétation, les services de secrétariat, etc. mais **pas** d'expertise sectorielle comme définie dans les autres lots.

## **LISTE DES SECTEURS**

CONTRAT-CADRE BENEf 2009 – EuropeAid /127054/C/SER/Multi

### **Lot 6 : Environnement**

#### **A. EXPERTISE COMMUNE À TOUS LES LOTS**

L'expertise devra, au minimum, couvrir l'ensemble du cycle de projet :

- a. identification et préparation / formulation du programme / projet,
- b. mise en œuvre du programme / projet,
- c. préparation des Termes de Référence (services) ou des annexes techniques (travaux, fournitures, ...) ou évaluation des offres (passation de marchés),
- d. évaluation des propositions de subvention,
- e. évaluations (ex-ante, intermédiaires, ex-post, etc.), suivi

ainsi qu'un certain nombre d'aspects horizontaux:

- f. politiques et réformes (inter)sectorielles,
- g. macroéconomie,
- h. gestion des fonds publics,
- i. législation, réglementations et application de la loi,
- j. rapprochement de la législation,
- k. renforcement institutionnel,
- l. formation / recherche,
- m. actions de sensibilisation (y compris l'information et la communication)

#### **B. DESCRIPTION TECHNIQUE**

1. Gestion durable et protection des ressources naturelles et des écosystèmes (forêts, lutte contre la désertification, lacs etc.)
2. Changements climatiques
3. Protection de la nature et biodiversité
4. Environnement marin et gestion des zones côtières
5. Environnement urbain
6. Gestion des déchets (y compris les aspects liés aux structures de gestion publique/privée)
7. Lutte contre la pollution industrielle
8. Gestion de l'eau, y compris la planification (gestion intégrée des bassins hydrographiques, p. ex.), approvisionnement, traitement des eaux usées
9. Pollution atmosphérique
10. Réseau Natura 2000
11. Substances chimiques (normes, transport, conditionnement)
12. Gestion des risques/catastrophes écologiques

# LISTE DES SECTEURS

CONTRAT-CADRE BENEf 2009 – EuropeAid /127054/C/SER/Multi

## Lot 7 : Gouvernance et affaires intérieures

### A. EXPERTISE COMMUNE À TOUS LES LOTS

L'expertise devra, au minimum, couvrir l'ensemble du cycle de projet :

- a. identification et préparation / formulation du programme / projet,
- b. mise en œuvre du programme / projet,
- c. préparation des Termes de Référence (services) ou des annexes techniques (travaux, fournitures, ...) ou évaluation des offres (passation de marchés),
- d. évaluation des propositions de subvention,
- e. évaluations (ex-ante, intermédiaires, ex-post, etc.), suivi

ainsi qu'un certain nombre d'aspects horizontaux:

- f. politiques et réformes (inter)sectorielles,
- g. macroéconomie,
- h. gestion des fonds publics,
- i. législation, réglementations et application de la loi,
- j. rapprochement de la législation,
- k. renforcement institutionnel,
- l. formation / recherche,
- m. actions de sensibilisation (y compris l'information et la communication)

### B. DESCRIPTION TECHNIQUE

#### A. Gouvernance

##### A.1. Promotion et protection des droits de l'homme

Dans le cadre d'une approche droits de l'Homme de la lutte contre la pauvreté, accent sur la participation et l'autonomisation des individus, les liens avec les normes et règles nationales et internationales en matière de droits de l'homme, l'égalité et la non-discrimination, le monitoring et l'obligation de rendre compte

1. Promotion et protection des droits fondamentaux
2. Droits sociaux, économiques et culturels
3. Droits politiques et civils (droits des femmes, liberté de circulation, liberté de pensée, de conscience et de religion, droits des enfants, des minorités, des migrants ...)

##### A.2. Soutien à la démocratisation

4. Processus de démocratisation (y compris l'éducation civique)
5. Racines sociales et politiques des conflits (prévention des conflits)
6. Élections (à l'exception des missions exploratoires pour missions d'observation de l'EU des élections et missions d'observation)
7. Rôle / fonctionnement du Parlement
8. Citoyenneté (représentativité, participation et obligation politique de rendre compte)
9. Liberté des médias

### **A.3. Renforcement de l'État de droit et de l'administration de la justice**

10. Renforcement de l'État de droit
11. Réforme de la justice (réforme juridique, justice et protection des droits de l'Homme, renforcement des capacités, formation des magistrats y compris des procureurs...)
12. Régime pénal (prononcé de la peine et détention, détention préventive, détention de mineurs ...)
13. Sensibilisation à la corruption et prévention
14. Réforme de la police
15. Réforme du secteur de la sécurité (y compris l'exercice du contrôle civil sur les affaires militaires)

### **A.4 Réforme de l'administration publique, gestion des finances publiques et réforme de la fonction publique**

16. Réforme de l'administration publique et développement organisationnel des institutions publiques (y compris l'élaboration des politiques, la planification, les prévisions budgétaires, le suivi, l'évaluation ...)
17. Réforme de la fonction publique (y compris le code juridique, la gestion des ressources humaines – recrutement, formation, rémunérations ...)

### **A.5. Décentralisation et développement local**

18. Décentralisation (subsidiarité, législation, ressources et questions budgétaires, obligation de rendre compte)
19. Soutien aux autorités locales (niveaux locaux et régionaux, y compris les municipalités)
20. Développement communautaire (autonomisation et approches participatives, questions de genre, microprojets)
21. Stratégies de développement local (questions sociales, économiques, multisectorielles)

### **A.6. Valorisation du rôle de la société civile**

22. Organisations (organisations non gouvernementales, organisations communautaires, médias, syndicats...), rôles (fourniture de services et plaidoyer) et reconnaissance (cadre juridique). Y compris l'analyse participative des organisations et le diagnostic des besoins
23. Renforcement des capacités (élaboration de stratégies, gestion et développement des ressources humaines) (y compris la conception et la fourniture de services de formation/parrainage/tutorat et autres formes de soutien dans tous les aspects de l'organisation aux niveaux stratégique et fonctionnel, plaidoyer, gouvernance interne, processus décisionnels, obligation de rendre compte et transparence, collecte de fonds) et développement de réseaux (réseaux locaux, nationaux, régionaux et internationaux, formation de coalitions, organisations intermédiaires, dialogue avec les institutions publiques)

## **B. Affaires intérieures, lutte contre le crime organisé et le terrorisme**

24. Affaires intérieures, lutte contre le crime organisé (y compris drogue), terrorisme

## **LISTE DES SECTEURS**

CONTRAT-CADRE BENEf 2009 – EuropeAid /127054/C/SER/Multi

### **Lot 8 : Santé**

#### **A. EXPERTISE COMMUNE À TOUS LES LOTS**

L'expertise devra, au minimum, couvrir l'ensemble du cycle de projet :

- a. identification et préparation / formulation du programme / projet,
- b. mise en œuvre du programme / projet,
- c. préparation des Termes de Référence (services) ou des annexes techniques (travaux, fournitures, ...) ou évaluation des offres (passation de marchés),
- d. évaluation des propositions de subvention,
- e. évaluations (ex-ante, intermédiaires, ex-post, etc.), suivi

ainsi qu'un certain nombre d'aspects horizontaux:

- f. politiques et réformes (inter)sectorielles,
- g. macroéconomie,
- h. gestion des fonds publics,
- i. législation, réglementations et application de la loi,
- j. rapprochement de la législation,
- k. renforcement institutionnel,
- l. formation / recherche,
- m. actions de sensibilisation (y compris l'information et la communication)

#### **B. DESCRIPTION TECHNIQUE**

##### **A. Santé publique**

1. Analyse de la politique et des systèmes de santé : analyse de la politique de santé ; analyse des capacités de planification stratégique et de mise en œuvre de stratégies ; planification, organisation et gestion des systèmes de santé (y compris l'analyse d'impact sur le VIH/SIDA, la recherche opérationnelle, la gestion de la qualité des processus de gouvernance, prise de décision stratégique et gestion du changement, systèmes d'information sanitaire, approches sectorielles / systèmes de coordination des donateurs, réhabilitation post-crise des systèmes de soins de santé, coopération entre les secteurs public et privé, régulation du secteur privé)
2. Épidémiologie (y compris VIH/SIDA, santé environnementale, aspects eau et assainissement liés à la santé, transition épidémiologique, démographie). Maladies transmissibles et non transmissibles, y compris le VIH/SIDA et les autres MST
3. Aspects sociaux de la santé (liens entre la pauvreté et la santé, santé dans le cadre de la réduction de la pauvreté, accès et équité, santé urbaine)

## **B. Économie de la santé et financement de la santé**

4. Economie de la santé et financement

## **C. Soins de santé**

5. Prestation de soins de santé (y compris le système de référence des patients, l'évaluation des technologies de la santé, les soins fondés sur des bases factuelles, la gestion de la qualité et l'assurance qualité, l'accréditation, les services de laboratoire, les banques de sang, la planification des infrastructures)
6. Soins de santé génésique (y compris les soins obstétricaux d'urgence)

## **D. Développement des ressources humaines**

7. Éducation et formation des professionnels de la santé (élaboration de programmes de formation, formations professionnelle et universitaire dans le domaine de la santé, calcul du coût et aspects institutionnels de la formation, formation médicale continue)
8. Planification et gestion des ressources humaines (y compris la gestion de la main d'œuvre, l'analyse de la motivation, le leadership et les capacités stratégiques dans le secteur de la santé)

## **E. Secteur pharmaceutique**

9. Élaboration d'une politique nationale en matière de médicaments (y compris l'appui institutionnel aux autorités chargées de la réglementation des médicaments, la fabrication, l'autorisation de mise sur le marché et l'assurance qualité, la tarification des médicaments, la pharmacopée traditionnelle)

## **F. Promotion de la santé**

10. Concepts essentiels en matière de promotion de la santé (y compris les facteurs de risque, la prévention et le contrôle du VIH/SIDA et des autres maladies sexuellement transmissibles (MST), la santé sexuelle, le planning familial, l'alimentation, les modes de vie, les approches spécifiques des groupes à risques : adolescents, mères, personnes âgées, professionnels du sexe, travailleurs migrants, etc.)
11. Cadre politique pour la promotion de la santé (leadership et plaidoyer, approche multisectorielle, intégration sociale et culturelle) et cadre institutionnel pour la promotion de la santé (agences de promotion de la santé, « self-help », réseaux d'entraide / services professionnels)
12. Modification du comportement (approches de la modification du comportement fondées sur des bases factuelles, information - éducation - communication, médias)

## LISTE DES SECTEURS

CONTRAT-CADRE BENEf 2009 – EuropeAid /127054/C/SER/Multi

### **Lot 9 : Cultures, éducation, emploi et affaires sociales**

#### **A. EXPERTISE COMMUNE À TOUS LES LOTS**

L'expertise devra, au minimum, couvrir l'ensemble du cycle de projet :

- a. identification et préparation / formulation du programme / projet,
- b. mise en œuvre du programme / projet,
- c. préparation des Termes de Référence (services) ou des annexes techniques (travaux, fournitures, ...) ou évaluation des offres (passation de marchés),
- d. évaluation des propositions de subvention,
- e. évaluations (ex-ante, intermédiaires, ex-post, etc.), suivi

ainsi qu'un certain nombre d'aspects horizontaux:

- f. politiques et réformes (inter)sectorielles,
- g. macroéconomie,
- h. gestion des fonds publics,
- i. législation, réglementations et application de la loi,
- j. rapprochement de la législation,
- k. renforcement institutionnel,
- l. formation / recherche,
- m. actions de sensibilisation (y compris l'information et la communication)

#### **B. DESCRIPTION TECHNIQUE**

##### **A. Culture**

1. Culture (développement de politiques, dialogue interculturel, héritage culturel, audiovisuel, industries et tourisme culturels)

##### **B. Éducation (formelle et non formelle)**

2. Éducation de la petite enfance (éducation préscolaire)
3. Enseignement primaire (enseignement élémentaire général pour les enfants)
4. Enseignement secondaire (enseignement secondaire général pour les cycles moyens et supérieurs)
5. Enseignement supérieur (licence et maîtrise universitaires, diplômes de l'enseignement supérieur et polytechnique; bourses d'études)
6. Education de base pour jeunes et adultes (y compris alphabétisation et apprentissage du calcul)
7. Analyse, réforme et gestion du secteur de l'éducation (politique de l'éducation, financement, planification et programmation ; aide aux ministères de l'éducation, à l'administration et au développement de systèmes de gestion ; évaluation et renforcement des capacités institutionnelles ; gestion et direction des écoles ; développement des programmes d'études et des matériels pédagogiques)

**B. Enseignement et formation professionnels (formels et non formels)**

8. Formation professionnelle initiale, enseignement technique au niveau secondaire et formation technique supérieure
9. Analyse, réforme et gestion du sous-secteur de l'enseignement technique et de la formation professionnels (y compris l'analyse et les mesures visant à renforcer les liens entre l'enseignement technique et la formation professionnelle et le marché du travail et à encourager l'engagement du secteur privé)

**C. Marché du travail et emploi (formels et non formels)**

10. Structure et caractéristiques de la force de travail (taux d'activité et tendances ; caractéristiques des chercheurs d'emploi et procédures de recherche d'emploi ; structure industrielle, professionnelle, par âge, par qualification et par sexe de l'emploi et tendances; croissance et tendances de l'emploi par sexe et par région; emploi à temps partiel, contrats à court terme et durée du travail ; activité indépendante et emploi dans des entreprises familiales ; emploi dans le secteur public; projections en matière d'emploi)
11. Institutions/gestion du marché du travail, services d'emploi et bureaux de placement (bureaux de placement ; part de marché des bureaux de placement publics; bureaux de placement privés ; autres mécanismes d'intermédiation)
12. Politique salariale et marché du travail (accords/conventions collectifs/sectoriels ; rémunérations, productivité, inflation et chômage ; changements en matière de rémunération du travail, de productivité et de coûts salariaux unitaires dans l'industrie manufacturière et d'autres secteurs de l'économie; salaires dans le secteur public / privé ; flexibilité salariale en relation avec la productivité et le chômage ; efficacité du processus de détermination des salaires)
13. Dialogue social (principaux textes de loi régissant les relations industrielles ; structure et organisation des syndicats ; participation syndicale ; organisations patronales ; négociations et conventions collectives ; procédures mises en œuvre en vue de la résolution de conflits de travail)
14. Création d'emplois (incidence de la perte d'emplois sur les différentes catégories; mobilité et rotation de la force de travail)

**D. Utilisation de la société de l'information et de la connaissance**

15. Utilisation de la société de l'information et de la connaissance

**E. Intégration et protection sociale (formelles et informelles)**

16. Situation sociale et analyse d'impact
17. Institutions responsables de la politique sociale et de sa gestion
18. Politique, législation, régimes et réforme en matière de pensions
19. Politiques et systèmes d'intégration et d'assistance sociale (subventions, transferts en liquidité, programmes spéciaux destinés aux groupes vulnérables et marginaux, comme par exemple les personnes âgées, les handicapés, les ménages dirigés par une femme, les orphelins, les enfants des rues, ...)

**F. Pauvreté**

20. Analyse et suivi de la pauvreté (y compris les stratégies relatives aux objectifs du Millénaire pour le développement et à la réduction de la pauvreté, analyse des partenaires et du bénéficiaire final)

## **LISTE DES SECTEURS**

CONTRAT-CADRE BENEf 2009 – EuropeAid /127054/C/SER/Multi

### **Lot 10 : Commerce, normes et secteur privé**

#### **A. EXPERTISE COMMUNE À TOUS LES LOTS**

L'expertise devra, au minimum, couvrir l'ensemble du cycle de projet :

- a. identification et préparation / formulation du programme / projet,
- b. mise en œuvre du programme / projet,
- c. préparation des Termes de Référence (services) ou des annexes techniques (travaux, fournitures, ...) ou évaluation des offres (passation de marchés),
- d. évaluation des propositions de subvention,
- e. évaluations (ex-ante, intermédiaires, ex-post, etc.), suivi

ainsi qu'un certain nombre d'aspects horizontaux:

- f. politiques et réformes (inter)sectorielles,
- g. macroéconomie,
- h. gestion des fonds publics,
- i. législation, réglementations et application de la loi,
- j. rapprochement de la législation,
- k. renforcement institutionnel,
- l. formation / recherche,
- m. actions de sensibilisation (y compris l'information et la communication)

#### **B. DESCRIPTION TECHNIQUE**

##### **A. Commerce**

1. Développement et réformes des politiques commerciales
2. Appui aux négociations commerciales
3. Intégration économique régionale - appui à la mise en place des unions douanières
4. Facilitation commerciale, réformes douanières
5. Barrières techniques aux échanges commerciaux – cadre administratif et juridique, évaluation de conformité (accréditation, certification et laboratoires d'essais), métrologie, appui aux producteurs
6. Normes sanitaires et phytosanitaires, cadre administratif et juridique, évaluation de conformité (certification et laboratoires d'essais), standards, appui aux producteurs
7. Propriété intellectuelle (propriété industrielle, copyright et droits y afférant)
8. Services (environnement politique, juridique, normatif et institutionnel pour des services d'affaires, de communication, financiers, de tourisme, voyages et services annexes, de transport et autres services)
9. Politique de concurrence
10. Commerce et environnement (évaluation des implications environnementales de la production et du commerce, appui à la formulation de mesures de soutien à sa réduction, intégration des aspects liés aux échanges commerciaux dans la formulation et mise en œuvre de politiques environnementales)

11. Instruments de défense commerciale, règlement des différends, transparence et marchés publics
12. Promotion commerciale
13. Analyse et développement des marchés

## **B. Secteur Privé**

14. Politique de réforme et développement du secteur privé
15. Privatisation et politique industrielle, y compris le partenariat entre le secteur public et le secteur privé
16. Politiques sectorielles (textile, exploitation minière, industrie pharmaceutique, agriculture, tourisme etc.)
17. Politique de développement des PME
18. Réformes réglementaires pour l'amélioration du climat des affaires
19. Promotion d'investissements (domestique et étranger)
20. Appui aux petites et moyennes entreprises (PME) (y compris des services de conseil pour gestion, production, technologie, recherche & développement, vente, associations, travail décent, promotion des exportations, financement, gestion de ressources humaines y compris les aspects de genre, formation, incidence sur l'environnement, qualité de la production etc.)
21. Opérations bancaires commerciales y compris services financiers aux petites, moyennes et micro entreprises (lignes de crédit, capitaux propres, garanties, microcrédit)
22. Régulation du secteur financier (y compris la supervision bancaire, de l'assurance, des fonds de pension, des valeurs etc.)
23. Questions relatives à la gouvernance d'entreprise
24. Entités de soutien professionnel / commercial / organismes de conseil (associations professionnelles, agences consultatives décentralisées, renforcement de la consultation locale, chambres de commerce, réseau **européen** de **Centres** d'information (EICC), centres d'affaires

## **LISTE DES SECTEURS**

CONTRAT-CADRE BENEf 2009 – EuropeAid /127054/C/SER/Multi

### **Lot 11 : Macroéconomie, statistiques, gestion des finances publiques**

#### **A. EXPERTISE COMMUNE À TOUS LES LOTS**

L'expertise devra, au minimum, couvrir l'ensemble du cycle de projet :

- a. identification et préparation / formulation du programme / projet,
- b. mise en œuvre du programme / projet,
- c. préparation des Termes de Référence (services) ou des annexes techniques (travaux, fournitures, ...) ou évaluation des offres (passation de marchés),
- d. évaluations (ex-ante, intermédiaires, ex-post, etc.), suivi

ainsi qu'un certain nombre d'aspects horizontaux:

- e. politiques et réformes (inter)sectorielles,
- f. macroéconomie,
- g. gestion des fonds publics,
- h. législation, réglementations et application de la loi,
- i. rapprochement de la législation,
- j. renforcement institutionnel,
- k. formation / recherche,
- l. actions de sensibilisation (y compris information et communication)

#### **B. DESCRIPTION TECHNIQUE**

##### **A. Macroéconomie**

1. Analyse / réformes macroéconomiques (par ex. comptes nationaux, politique fiscale, balance des paiements, politique monétaire)
2. Dette
3. Croissance économique
4. Analyse de la pauvreté

##### **B. Statistiques**

5. Systèmes statistiques nationaux (collecte des données, analyse, publication, contrôle de qualité)
6. Mesure des performances / suivi (identification d'indicateurs, fixation des cibles, contrôle de qualité)

##### **C. Gestion des finances publiques**

7. Evaluation, diagnostic des réformes de la gestion des finances publiques, y compris le PEFA
8. Audit (interne et externe)
9. Revenu (par ex. taxation directe et indirecte, personnes physiques et sociétés, droits d'accise)
10. Budgétisation (ex. politique, prévision, préparation, exécution, rapport, audit)
11. Marchés publics

12. Systèmes de comptabilité du secteur public (par ex : plan comptable, comptabilité en partie double, comptes de régularisation)

## **LISTE DES SECTEURS**

CONTRAT-CADRE BENEf 2009 – EuropeAid /127054/C/SER/Multi

### **Lot 12 : Aide humanitaire, gestion des crises et assistance post-crise**

#### **A. EXPERTISE COMMUNE À TOUS LES LOTS**

L'expertise devra, au minimum, couvrir l'ensemble du cycle de projet :

- a. identification et préparation / formulation du programme / projet,
- b. mise en œuvre du programme / projet,
- c. préparation des Termes de Référence (services) ou des annexes techniques (travaux, fournitures, ...) ou évaluation des offres (passation de marchés),
- d. évaluations (ex-ante, intermédiaires, ex-post, etc.), suivi

ainsi qu'un certain nombre d'aspects horizontaux:

- e. politiques et réformes (inter)sectorielles,
- f. macroéconomie,
- g. gestion des fonds publics,
- h. législation, réglementations et application de la loi,
- i. rapprochement de la législation,
- j. renforcement institutionnel,
- k. formation / recherche,
- l. actions de sensibilisation (y compris l'information et la communication)

#### **B. DESCRIPTION TECHNIQUE**

1. Évaluation des besoins d'aide humanitaire (domaines de la santé et de la médecine, de l'alimentation, de l'eau et de l'assainissement, du logement, ...)
2. Médiation, résolution des conflits et réconciliation
3. Évaluation des besoins d'aide d'urgence (y compris l'évaluation des dommages physico-sociaux, physiques et économiques, la planification de la reconstruction/réhabilitation et l'évaluation de la capacité et de la structure locale de mise en œuvre ; situation socio-politique de la population - «dividendes de la paix»)
4. Suivi/observation des accords de cessez-le-feu/de paix
5. Informations/appui aux médias dans des situations de crise/d'urgence
6. Démobilisation, désarmement et réintégration (des forces armées, y compris des enfants soldats. Le point 7 ci-dessous traite des armes disséminées au sein des populations civiles)
7. Élimination des mines et des engins non explosés et activités connexes (sensibilisation aux dangers des mines, signalisation des champs de mines, étude d'impact, formation et recherche)
8. Rapatriement et/ou réinstallation de réfugiés et de personnes déplacées à l'intérieur du pays et appui aux communautés d'accueil (y compris l'information, la préparation administrative, le transport, l'accueil et la réinsertion à court et à long terme)
9. Liens entre l'aide d'urgence, la réhabilitation et le développement (y compris la réhabilitation des infrastructures sociales et économiques, comme les écoles, les

centres de soins/hôpitaux, les stocks alimentaires nationaux, la distribution d'eau/assainissement, les marchés, les routes rurales et les bâtiments publics ou privés, jugés nécessaires pour l'amélioration du niveau de vie - sociale - minimum en situation de post-crise. La réhabilitation comprend aussi les mesures économiques permettant une réinsertion économique à long terme des populations touchées par une crise)

10. Évaluation des dommages et planification de la reconstruction
11. Mesures d'aide transitoires spécifiques aux situations post-conflit, dont la création d'emplois, des mesures transitoires dans les domaines de la justice et de la sécurité et la réforme du secteur de la sécurité
12. Soutien logistique aux opérations (y compris la planification de missions complexes, le transport, l'instauration de la sécurité, les télécommunications)
13. Préparation aux catastrophes (naturelles et d'origine humaine)
14. Protection civile
15. Missions exploratoires pour Missions d'observation de l'UE aux élections